



L'utilisation de l'emblème de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel aux fins d'un patronage

Organisation · Patrimoine des Nations Unies · culturel pour l'éducation, · immatériel cience et la culture

	eçu	CLT	/ (er i s i Refigie	1 1 1	and the second s	
	Environal Ve	1997 of State Line on Augusta	ARS_DUALS		·····		
Le	Allanders	5 00	. ¢ \$	2013	and a second second second		
N°.	Rietheologyty 4 × 6 × E è 5 e	0-7	12	3		Ch	~
							- 3

FORMULAIRE DE RAPPORT SUR LE PATRONAGE

Ce document est disponible à l'adresse suivante: http://www.unesco.org/culture/ich/fr/formulaires/

1. Nom, lieu, date et organisateur de l'activité:

Les galas du Cadre Noir : 24,25, 27 et 28 avril 2013

11,12 et 13 juillet 2013

18, 19, 20 octobre 2013

2. Quelle est la pertinence de l'activité au regard des objectifs de la Convention de 2003 et sa conformité avec les principes de la Convention?

Les galas du Cadre Noir ont pour double objectif de faire rayonner l'équitation de tradition française et d'assurer sa transmission auprès d'un très large public. Si les sauts d'école tels qu'ils sont encore pratiqués à Saumur par le Cadre Noir témoignent du maintien de pratiques autrefois beaucoup plus répandues, si l'équitation au plus haut niveau de la compétition sportive et le dressage le plus élaboré constituent ses domaines d'excellence, sa dimension humaniste d'élégance, de discrétion et de respect du cheval apportent aux cavaliers de tous niveaux et de tous âges les satisfactions que procurent une relation harmonieuse et sûre avec le cheval. L'équitation de tradition française est une école qui ne se réduit pas aux techniques de l'équitation mais une école de conduite de soi, d'écoute des partenaires et de respect d'autrui. Au delà de sa pratique, cette équitation est donc bien une culture, une éthique, une philosophie, un véritable vecteur de transformation sociale. La dimension culturelle de ce patrimoine enrichit les pratiques cavalières de tout l'environnement historique et intellectuel dont l'équitation de tradition française est porteuse et que le Cadre Noir s'emploie à transmettre. Ces galas concourent donc bien à la sauvegarde de l'équitation de tradition française, à travers la promotion, la mise en valeur et la transmission de cette activité, permettant sa représentation et son expression auprès d'un plus large public.

- 3. Quels sont les publics cibles de l'activité ? (Veuillez cocher les cinq propositions les plus pertinentes)
 - Réseaux propres à l'UNESCO (ex : commissions, chaires, écoles associées, clubs, comités nationaux)
 - Agents de développement (ex. organisations intergouvernementales, système des Nations Unies)
 - Acteurs politiques (ex : ministères, parlementaires, autorités locales)
 - Société civile (ex : personnes privées, ONG, entreprises)
 - Scientifiques / chercheurs / milieu universitaire
 - Educateurs / enseignants / formateurs
 - Jeunes/ étudiants
 - Médias grand public
 - Médias spécialisés
 - 🛛 Autres (veuillez préciser) __Grand Public_____

4. Quelle a été la couverture médiatique de votre activité ? (Veuillez préciser le nombre de présentations)

Туре	Niveau local	Niveau national	Niveau regional	Niveau international
Presse écrite	35	19		
Radio	30	80	30	
Télévision		2		-
Internet	13	26		15

5. Combien de personnes environ ont-elles été touchées par la communication sur cette activité ?

Environ 1 500 000 personnes

- 6. Quelles ont été les retombées de votre activité sur la visibilité de la Convention ? (Veuillez cocher les deux propositions les plus pertinentes)
 - Le logo et le nom de l'UNESCO et de la Convention de 2003 ont touché de nouveaux publics cibles
 - De nouveaux publics cibles ont eu connaissance des buts et des objectifs de la Convention de 2003
 - Les réalisations de la Convention de 2003 ont été promues auprès de nouveaux publics cibles
 - Des publications de l'UNESCO (<u>www.unesco.org/fr/publishing</u>) ont été promues dans le cadre de l'activité

Merci d'envoyer ce questionnaire au Secrétariat de la Convention de 2003 accompagné des éléments suivants s'ils sont pertinents:

Matériaux d'information (particulièrement ceux sur lesquels figurent le nom et l'emblème de la Convention), coupures de presse, enregistrements radio, reportages télévisés et vidéos, statistiques.